RÈGNE DE CHARLES IV,

DIT LE BEL.

PIERRE REMY,

SURINTENDANT DES FINANCES.

ANNÉE 1322 A 1328.

Charles IV, dit le Bel, ayant reconnu des talens dans Pierre Remy, sieur de Montigny, lui donna la place de surintendant des finances, après l'exécution de La Guette.

Ce ministre crut qu'il pouvait profiter, pour s'enrichir, de la mort de Charles IV, arrivée le 1er. février 1328, et des débats qui survinrent en France, au sujet de la régence, entre Philippe de Valois et Édouard III, roi d'Angleterre, parce

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

que la veuve de Charles-le-Bel était enceinte. Édouard prétendait y avoir droit, comme étant fils d'Isabelle, sœur du dernier roi, et plus près de la couronne que Philippe de Valois, qui était fils de Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel.

Pierre Remy se persuada que ces disputes occuperaient trop tous les esprits pour qu'on fît attention aux finances, et prit dans le Trésor royal 1,200,000 livres, ce qui ferait, comme on l'a déjà dit, près de trente millions de notre monnaie d'aujourd'hui.

Les états, assemblés à Paris, décidèrent que la régence appartenait à Philippe de Valois. Ce prince se livra alors tout entier au soin du gouvernement, et commença par examiner les finances. Le déficit qu'il y trouva lui parut si considérable, qu'il résolut de faire les recherches les plus exactes à ce sujet. Il fit mettre Pierre Remy en prison, et ordonna qu'on examinât sa conduite. Les princes, ducs et pairs, les grands barons et le Roi même, se rendirent au parlement. On fit comparaître Pierre Remy; on lui demanda compte des deniers qu'il avait touchés depuis qu'il était surintendant

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

des finances, et où il avait pris les biens immenses qu'il possédait. On le fit appliquer à la question, où il avoua qu'il avait volé le Roi et la nation. Sur sa déclaration, il fut condamné à être pendu, et l'arrêt fut exécuté le 25 avril 1328. Son corps fut porté au gibet de Montfaucon, qu'il avait fait réparer peu de temps auparavant. On rapporte qu'il avait ordonné aux ouvriers qui travaillaient à réparer le gibet, de se hâter le plus qu'ils pourraient, et que ses ordres furent exécutés assez promptement pour qu'il y fût attaché, et que ce fût à lui qu'il servît le premier.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf